



Qu'Allah maudisse les Juifs et les Chrétiens. Ils ont fait des tombes de leurs Prophètes des lieux de prière !

'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Au cours de la maladie dont il n'a pas survécu, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Qu'Allah maudisse les Juifs et les Chrétiens. Ils ont fait des tombes de leurs Prophètes des lieux de prière ! » Elle a dit : « Sans cela, sa tombe serait restée à découvert. Mais on craignit qu'il n'en soit fait une mosquée. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Allah, Exalté soit-Il, a envoyé les Prophètes afin d'affirmer et que se concrétise Son culte exclusif. Le plus zélé d'entre eux dans cette tâche fut le Prophète (sur lui la paix et le salut) tout comme il fut le plus zélé en vue de prévenir tous les chemins qui mènent au polythéisme. 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) était celle qui s'occupa du Prophète (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il fut touché par la maladie qui causa sa mort, tout comme elle était celle qui était présente lorsque sa noble âme fut emportée. Ici, elle explique que lorsqu'il fut touché par la maladie à laquelle il n'a pas survécu, il craignit que sa tombe ne soit prise comme mosquée, qu'on vienne y prier et que, ceci entraînant cela, il se retrouve à être adoré, en dehors d'Allah, Exalté soit-Il. Il dit alors : « Qu'Allah maudisse les Juifs et les Chrétiens qui ont fait des tombes de leurs Prophètes des lieux de prière ! » Il a invoqué contre eux, ou bien il nous a informés qu'Allah les a maudits. Puisque cette scène s'est déroulée dans les derniers instants de sa vie, cela implique que cette parole n'a pas été abrogée. Comprenant celle-ci, les Compagnons (qu'Allah les agrée) l'enterrèrent à l'intérieur de la chambre de 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée). Il n'a été rapporté d'aucun d'entre eux, ni d'aucun après eux, parmi les pieux prédécesseurs, que quiconque se soit dirigé vers sa noble tombe et y soit entré afin de prier et faire des invocations. Ceci perdura jusqu'à ce que la Tradition (« As-Sunnah ») soit remplacée par l'innovation (« Al-Bid'ah ») et que des voyages furent consacrés à la visite des tombes. Toutefois, Allah, Exalté soit-Il, protégea Son Prophète (sur lui la paix et le salut) du fait que l'on fasse de sa tombe ce qu'il détestait. En effet, Il l'a protégé au moyen de trois murs solides qui empêchent qu'un hérétique ne puisse y commettre son forfait.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

